



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 13 septembre 2018 à 18h00

L'an deux mille dix-huit, le treize septembre, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le quatre septembre deux mille dix-huit, s'est réuni à la Communauté de Communes de la Brie Champenoise, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Président de la Communauté de Communes de la Brie Champenoise.



Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h00.  
M. Thierry DURAND est nommé secrétaire de séance.

Présents : tous les membres en exercice sauf M. René CONDETTE excusé ayant donné pouvoir à Mme Danielle BERAT, M. Pierre CURFS excusé ayant donné pouvoir à Mme Jacqueline JACQUARD, M. Daniel JACQUIER excusé ayant donné pouvoir à Mme Florence PELLETIER, M. Dany LEBOEUF excusé ayant donné pouvoir à M. Etienne DHUICQ, M. Jérémy ARAQUE excusé ayant donné pouvoir à M. Pascal THEISEN, Mme Karine BOCQUET excusée ayant donné pouvoir à M. Jean-Paul BERNIER, Mme Delphine GOHIN excusée représenté par Mme CROCHET, M. Pierre QUILLERE excusé ayant donné pouvoir à M. Juan GARCIA, M. Régis NOIZET excusé, M. Thierry LEBON excusé, Mme Nathalie VERON absente.

Lecture est faite du registre des délibérations de la séance du 05 juillet 2018 par le secrétaire de séance.  
Le procès-verbal de la séance est adopté à l'unanimité.

### **A. COMMUNICATIONS DU PRESIDENT**

- M. Jean-Paul BERNIER fait un point sur la rentrée scolaire et évoque notamment les effectifs (1376 élèves au total : collégiens et primaires), le manque d'AVS, les transports scolaire, la reprise des enseignements sur 4 jours, les travaux de rénovation de deux salles de classe, du gymnase scolaire et de la cantine de l'école élémentaire de MONTMIRAIL, qui ont eu lieu pendant l'été.
- Octobre rose le 06/10 à MONTMIRAIL : plusieurs points de collecte de soutiens gorges sont installés sur le territoire.
- Point sur la fibre optique : des relevés sont prévus fin septembre pour les communes prioritaires. Il est important de faire remonter au plus vite le moindre problème sur le terrain pour ne pas perdre de temps sur ce dossier.
- Enquête sur la mobilité organisée par le PETR à diffuser aux administrés.
- Ateliers massages bébés organisés du 01 au 06/10 par la crèche municipale.
- PARENthèse « ateliers parents enfants » mise en place par le RAM.
- Vernissage à l'OTMR le 14/09 à 18h00.
- Assemblée Générale de l'APEM le 14/09 à 19h30.
- Assemblée Générale du tennis Club le 14/09 à 20h30.
- Concert à l'église de MONTMIRAIL le 15/09 à 20h00.
- Journées Européennes du Patrimoine les 15 et 16/09.
- Assemblée Générale de l'APEL le 21/09 à 18h30.
- Concert d'Amélie McCandless à la Médiathèque le 09/10 à 20h00, organisé en partenariat avec la BDM.

- Commission Eau et Assainissement le 02/10.
- Conseil Communautaire le 08/11.
- Commission scolaire le 15/11.
- Conseil Communautaire le 11/12.

## **B. AFFAIRES GENERALES**

### **1- Création de poste - Rectification de la délibération n°2422 du 05 juillet 2018**

M. le Président informe que la rectification concerne les deux postes d'accompagnatrices de car qui ont été créés au Conseil précédent, et qui doivent être modifiés suite à la répartition des circuits de car :

- le poste à 11,80/35<sup>ème</sup> est remplacé par 10,20/35<sup>ème</sup>
- le poste à 5,50/35<sup>ème</sup> est remplacé par 5,75/35<sup>ème</sup>.

Adoptée à l'unanimité.

### **2- Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activités à la cantine de l'école Fromentières**

M. Jean-Paul BERNIER informe que les effectifs d'élèves mangeant à la cantine ont augmenté : 200 élèves à MONTMIRAIL dont 70 maternelles, 100 élèves à FROMENTIERES et 70 élèves à LE GAULT-SOIGNY. Il est nécessaire de recruter un surveillant à la cantine de FROMENTIERES pour compléter l'équipe en place, à raison de 3h par semaine. Cette mission a été acceptée par un AVS qui travaille actuellement à l'école.

Adoptée à l'unanimité.

### **3- Conclusion d'une convention de servitude avec ENEDIS**

M. le Président explique qu'il est nécessaire d'installer un transformateur pour alimenter la nouvelle école maternelle et qu'une convention de servitude doit être conclue avec ENEDIS à cet effet. La convention de servitude autorise ENEDIS à poser 10 m de câbles souterrains, pour permettre le raccordement électrique du bâtiment.

Deux abstentions: Jean-Paul BERNIER et Karine BOCQUET par pouvoir.

Adoptée à la majorité.

## **C. EAU / VOIRIE**

### **4- Attribution des marchés de travaux d'aménagement VRD et éclairage public rue de la Molotte, rue des Glycines et Sente de la Molotte à Montmirail**

M. le Président informe que l'Ets GIRARDIN TP est la seule à avoir répondu au lot n°1 - adduction d'eau potable, COLAS NORD EST et EUROVIA ont répondu au lot n°2 - voirie et assainissement pluvial, et GTIE a également été la seule entreprise à répondre au lot n°3 - éclairage public.

Les offres présentées par les entreprises GIRARDIN et GTIE répondent aux prescriptions des cahiers des charges, pour les lots n°1 et 3. Le Président expose les grandes lignes du rapport d'analyse des offres pour le lot n°2, qui classe l'entreprise COLAS en première position.

Il est donc proposé d'attribuer les lots comme suit :

- Lot n°1 adduction d'eau potable : GIRARDIN TP pour un montant de 80 435 € HT.
- Lot n°2 voirie et assainissement pluvial : COLAS NORD EST pour un montant de 139 990 € HT.
- Lot n°3 éclairage public : GTIE pour un montant de 31 500 € HT.

Adoptée à l'unanimité.

5- Demande de subvention au Conseil Départemental de la Marne pour le raccordement AEP du Lieu-dit Levry

M. le Président rappelle que les 2 habitations situées au lieu-dit LEVRY sur la commune de MONTMIRAIL ne sont pas raccordées au réseau d'eau potable. Les propriétaires demandent ce raccordement et sont d'accord pour participer au financement, par une offre de concours. Le financement des travaux sera donc réparti entre les deux propriétaires, la commune de MONTMIRAIL (par fonds de concours), et la CCBC.

Après consultation des entreprises, les travaux sont estimés à 59 640 € HT et peuvent être subventionnés par le Département à hauteur de 30 % hors branchements, dans le cadre de sa politique de soutien aux réseaux.

Adoptée à l'unanimité.

**D. ENVIRONNEMENT**

6- Mise en conformité des statuts du SMAGE des Deux Morin

M. Pascal THEISEN, délégué de MONTMIRAIL et représentant de la CCBC au SMAGE, explique que cette mise en conformité est destinée à acter les changements de noms des EPCI adhérents, suite aux fusions intervenues en application de la dernière réforme territoriale.

Adoptée à l'unanimité.

**E. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

7- Cotisation 2018 à la Plateforme Initiative Marne Pays de Brie et Champagne

M. le Président informe que la cotisation 2018 s'élève à 0,10 € par habitant, soit 764,30 € pour 7 643 habitants.

Adoptée à l'unanimité.

**F. FINANCES**

8- Décision modificative n°2/2018 Budget Général

M. le Président demande au Conseil d'approuver la décision modificative n°2 du budget général 2018, afin de prévoir des crédits en investissement pour :

- L'installation d'un abribus à l'arrêt de transport scolaire Orcils / Champgillard : 1 630 € TTC.
- La réalisation de travaux de réfection de voirie, rue de Louvois à Mondant : 30 000 € TTC.
- L'achat d'extincteurs : 730 € TTC.
- La création d'un fossé périphérique pour réguler les eaux pluviales de la nouvelle école maternelle de Montmirail : 9 000 € TTC.

Des compléments sont également nécessaires sur les opérations suivantes :

- Rénovation du gymnase et du réfectoire de l'école élémentaire Montmirail : 10 400 € TTC.
- Travaux de VRD rue de la Molotte et rue des Glycines : 44 000 € TTC.

Ces nouvelles inscriptions budgétaires sont financées sur les dépenses imprévues, et par un report des dépenses suivantes :

- Pose d'un raccord sur la citerne souple de la déchetterie : Cet investissement ne sera pas réalisé, le remplissage nécessitant un camion sous pression.
- Acquisition d'un appareil de mesure de CO2 : reporté en 2019.
- Travaux d'assainissement pluvial à Vauchamps : les crédits sont réduits puisque l'opération ne démarrera que fin 2018, si toutes les subventions sont accordées.

La DM s'équilibre à 972 € en section d'investissement.

Adoptée à l'unanimité.

#### 9- Décision modificative n°2/2018 Budget Eau

M. le Président demande au Conseil d'approuver la décision modificative n°2 du budget 2018 du service de l'eau, afin de prévoir des crédits supplémentaires pour les effacements de dette, soit 5 560 €. Cette dépense supplémentaire est financée par l'annulation de mandats d'admission en non-valeur émis avant les jugements de rétablissement personnels.

La DM s'équilibre à 5 560 € en section d'exploitation.

Adoptée à l'unanimité.

#### 10- Effacements de dette

Conformément aux règles de la comptabilité publique, M. le Président demande d'admettre en produits irrécouvrables des créances communautaires pour un montant total égal à 13 012,91 €.

Quatre nouveaux jugements d'effacement de dettes, et un jugement de remise gracieuse valant également effacement, ont en effet été prononcés et ne permettent plus aucune poursuite. Les montants par budget s'élèvent à :

- Budget général : 1 463,71 €
- Budget eau : 6 264,98 €,
- Budget assainissement : 5 284,22 €.

Adoptée à l'unanimité.

#### 11- Convention de partenariat avec la Trésorerie de Montmirail

M. le Président explique que cette convention a pour objectif de définir une politique de recouvrement des produits locaux non fiscaux en renforçant la collaboration entre la CCBC et la Trésorerie.

M. le Trésorier ajoute qu'il s'agit notamment de se rencontrer préalablement à la présentation des non-valeurs, et de définir ensemble les créances définitivement perdues, et celles pour lesquelles des actions peuvent encore être mises en place.

Dans ce cadre, la trésorerie transmet la liste des sommes à recouvrer 2 fois par an à la CCBC, ce qui permet de connaître à l'avance le budget à prévoir pour comptabiliser les non-valeurs.

Adoptée à l'unanimité.

## **G. INFORMATIONS SUR LES DECISIONS PRISES SUR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

### **Décisions du Président (sur avis consultatif favorable du bureau)**

<b>Objet</b>	<b>Fournisseur / Titulaire</b>	<b>Montant en € HT</b>
Remplacement de tampons à la Chaussée de Mécringes	BATP	1 700,00 €
Travaux d'assainissement pluvial au Hameau des Cheigneux à Tréfol	BATP	6 100,00 €
Travaux d'assainissement pluvial à la Ville Echue – Bergères sous Montmirail	GIRARDIN	2 987,50 €
Travaux d'assainissement pluvial au Hameau de Leuze à Morsains	GIRARDIN	14 195,60 €
Travaux d'assainissement pluvial au Hameau de Perthuis à Le Gault Soigny	GIRARDIN	1 480,00 €
Travaux d'assainissement pluvial au Hameau des Rouillis à Tréfol	GIRARDIN	1 820,00 €
Travaux d'assainissement pluvial rue de la Liberté à Tréfol	GIRARDIN	16 965,75 €
Fournitures scolaires	HEMARD & FAHYS	6 711,42 €
Matériel informatique pour les écoles : 2 classes mobiles, 1 TBI, 1 vidéoprojecteur et 1 ordinateur portable	DROP INFORMATIQUE	13 479,00 €
Enrobés	COLAS FOSSOY	3 457,16 €
Mobilier scolaire	HEMARD & FAHYS	1 449,60 €
Remplacement d'entretoise	ANDRITZ	7 518,72 €
Abribus	MANUTAN	1 355,00 €
Vidange 4 stations épuration	AV ECOLOGIE	2 517,30 €

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

L'ordre du jour étant épuisé. La séance est levée à 19h30.

Lecture du registre des délibérations est faite par Thierry DURAND, secrétaire de séance. Le registre est signé par les membres du Conseil Communautaire.

*Fait à Montmirail, le jeudi 04 octobre 2018.*

**Etienne DHUICQ**

Président de la CCBC

